

Au sommaire de ce numéro*Chroniques syndicales / pages 1**Petites réflexions autour du contexte économique des IEG (partie 1) / page 2 & 3*

L'édito : Où commencent et où s'arrêtent les limites du champ de l'action syndicale du salariat ? En d'autres termes, le syndicalisme peut-il ou non se mêler de questions sociétales, c'est à dire de problèmes qui dépasseraient le périmètre professionnel ? Depuis sa naissance, ces interrogations n'ont eu de cesse de diviser le mouvement syndical. Entre les tenants d'un syndicalisme corporatiste et ceux porteurs d'un syndicalisme de transformation sociale, l'affaire clive toujours. Mais avant de continuer, un constat : aux yeux de nombreux commentateurs et autres faiseurs d'opinions - voire de salarié-é-s - ce clivage reste synonyme de source d'affaiblissement, sinon le témoin d'un activisme stérile. Au passage, on notera que les mêmes ne s'offusquent jamais de la portée de l'action syndicale patronale et de sa légitimité. Car à leurs yeux il paraît être dans l'ordre des choses que le patronat s'immisce dans le politique, mais pas le salariat. D'ailleurs, dès lors que ce dernier tente de s'en mêler, il ne faut pas attendre longtemps pour entendre et voir paroles et actes de la réaction : **la criminalisation du mouvement syndical et social a le vent en poupe (soutenez les Goodyear en signant la pétition !)**. Et dans ce contexte de prorogation de l'état d'urgence, on peut s'interroger quant à cette période, à savoir si elle ne constitue pas pour le pouvoir en place une formidable opportunité, outil libéricide utile à entraver toutes formes de contestations sociales.

On n'en finit pas d'être surpris du virage politique que poursuit avec une constance consternante l'actuel gouvernement et le Président Hollande. Doit-on qualifier ce virage de rupture ou plutôt de sabotage ? De toute évidence la phase de renoncement est maintenant terminée. Les valeurs humanistes et sociales servent de paillason. Désormais c'est à la prononciation des vœux d'adhésion totale envers un ordre nouveau à la quelle on assiste. Un ordre nouveau, sorte de monstre hybride fait de social-libéralisme, de *présentisme** et de tout sécuritaire. « Ayez peur, on s'occupe du reste ! » Le niveau d'irresponsabilité et leur manque de stratégie politique sont sidérants. Leurs inconséquences ne manqueront pas nous rattraper. Vite, très vite. « Les années trente reviennent et la gauche est dans le brouillard » écrit l'essayiste Philippe Corcuff. Au syndicalisme de montrer que d'autres chemins existent. Il est grand temps de reparler d'humanité, de fraternité, d'égalité et de liberté, car les questions syndicales sont aussi des questions politiques.

* *Présentisme* : action politique qui ne tient compte, ni des enseignements du passé, ni des effets sur l'avenir. Sorte d'action à très court terme.

**PRÊTS POUR
LE CARNAGE ?**

Chroniques syndicales

Peu de choses nouvelles à annoncer pour ce qui concerne l'agenda social. La fin de l'année 2015 a été marquée par deux négociations. Le premier trimestre 2016 vient de s'écouler sans autre avancée en termes de discussion.

La première, qui n'a toujours pas abouti, est en lien avec la problématique des dépassements d'horaires. Pour mémo, à l'initiative de SUD énergie, fin 2014 une piste avait été proposée qui s'articulait autour de trois axes majeurs :

- 1) Dissocier les problématiques qui tiennent de la distribution (le réseau) de celles qui relèvent de la production.
- 2) Entamer une véritable réflexion autour des organisations du travail, à savoir revoir et corriger les dérives causées par la mise en place de Dopex. Revoir la place et le rôle des astreintes. Réviser les termes de l'accord réseau).
- 3) Définir le nombre des embauches à venir, anticiper les prochains départs et assurer la transmission des savoir-faire.

Voici une année que cette piste a été contractualisée par la rédaction d'un relevé de conclusions qui oblige à chercher des solutions pérennes. Et, en lien direct avec ce relevé de conclusions, une demande de dérogation d'allongement exceptionnel du temps de travail (de onze à douze heures) avait été déposée pour l'ensemble du périmètre Cpcu. Une dérogation limitée à une année et restreinte aux seules opérations d'urgence.

Depuis les choses ont peu avancé. Pour l'instant les seules réflexions – en cours de finalisation - concernent la production. Elles répondent à la problématique des dépassements (les doublages) en étendant à tous les sites Cpcu le renfort d'une équipe 2X8. Tous les sites, sauf St Ouen pour lequel un dispositif de réduction d'engagement des moyens de production existe déjà pour pallier aux éventuelles absences inopinées.

Donc, toutes les autres chaufferies compteront – si ce n'est pas déjà le cas – une équipe en 2X8.

Cette dernière sera d'abord dédiée aux remplacements en cas d'absence d'un collègue. Mais chacune de ces équipes aura d'autres vocations. En effet, dans la mesure où leur constitution permettra à des collègues désireux de sortir des trois huit, (pour raison d'âge, familiale et /ou autres..) et détenteurs reconnus de savoir-faire d'assurer la transmission auprès des jeunes entrants. Car il n'est pas question que le 2X8 s'apparente à une voie de garage. Pour un collègue issu des trois huit, il doit être une continuité dans l'acquisition d'expériences et de compétences nouvelles, et par là même de reconnaissances. C'est dans cette optique qu'une formation de conduite d'unité de cogénération serait proposée aux collègues formant ces équipes.

Cette dernière proposition est maintenant en attente de validation par les instances représentatives du Personnel.

Toujours dans ce cadre des « dépassements d'horaires » vont démarrer les réflexions autour des astreintes. D'ores et déjà le sujet s'annonce particulièrement difficile. A suivre...

Pour la seconde - il s'agit de LA négociation annuelle – traitait des avancements aux choix pour l'année 2016. Avant de revenir sur les pourcentages et le nombre d'avancements obtenus, on peut parler de compromis pour qualifier l'accord qui a suivi ces négociations. En ce sens où l'accord reflète - à peu près - les différentes positions qui ont été exprimées par les organisations syndicales à la CPCU. Pour sa part SUD énergie a porté l'idée qu'une attention particulière devait être manifestée à l'égard du collège maîtrise. En effet, beaucoup de nos collègues aujourd'hui en maîtrise sont et seront appelés à assurer la passation des savoir-faire auprès des jeunes embauchés. Cette année, et celles qui suivent seront des moments d'importants mouvements de Personnel, entre les départs en retraite et les embauches. Pour votre gouverne sachez que, pour cette année encore, il n'y a pas eu d'accord de branche au niveau national. Et qu'en pareil cas, le présent accord d'entreprise s'appuie sur la recommandation des employeurs de la branche des IEU.

Mesures de branche 2016 : augmentation + 0.2% du SNB / avancement au choix 0.7% / ancienneté 0.6%

Pour mémo les Mesures de branche 2015 : augmentation + 0.3% du SNB / avancement au choix 0.7% / ancienneté 0.6%

A la CPCU pour 2016 : 245 NR / 45 GF / 5 GF (nb estimé) au titre de la mobilité.

Pour mémo à la CPCU pour 2015 : 230 NR / 43GF / + 29 GF au titre de la mobilité.

Petites réflexions autour du contexte économique dans les Industries Electriques et Gazières (partie 1)

Dire que le « petit » monde de l'énergie connaît quelques turbulences est sans doute un doux euphémisme. Entre les différents processus de libéralisation et de déréglementation ; l'ouverture des marchés ; la mise en place des mécanismes de capacité ; les enjeux climatiques ; l'application de la transition énergétique ; la chute du cours des énergies fossiles ; l'arrivée à maturité des marchés européens ; partout dans le monde, ça chahute sérieusement.

Loin de s'arrêter à nos frontières, le mouvement n'épargne pas les « valeureuses » industries électriques et gazières de notre bel Hexagone. Au point que d'aucun s'interroge en tirant la sonnette d'alarme sur l'avenir de certains groupes tel qu'Edf.

Parce que à la Cpcu aussi la question de l'avenir se pose avec insistance. Parce que sa stratégie est interdépendante des politiques imposées par le groupe Engie, Sud énergie propose à chacun-e de s'emparer de la question afin d'alimenter et d'élargir le débat. Pour ce faire, Sud énergie vous propose de lire ses quelques réflexions. Elles sont composées de trois parties. Celle qui vous est livrée ici revient sur une page d'histoire contemporain. Bonne lecture à vous.

Démarrant en 1990 dans la Grande-Bretagne de Mme Thatcher, l'entrée en néolibéralisme des activités électriques et gazières est consacrée en 1996 par une directive de l'UE qui ouvre à la concurrence le « marché » de la consommation de la grande industrie dans un premier temps. Ces temps nouveaux de libéralisation généralisée étaient propices à une recomposition générale du paysage énergétique européen qui voit dans divers pays la transformation des compagnies nationales historiques en sociétés anonymes plus ou moins privatisées.

Que le bal des emplettes commence ! Avec en toile de fond une surcapacité assez générale de production électrique dans l'UE, permettant aux compagnies de reporter des investissements, les grandes compagnies nationales font leur mue au début des années 2000. Le modèle évolue vers celui de multinationales de l'énergie, à coup de recadrage vers « le cœur de métier » pour celles qui avaient diversifié leurs activités, de fusions (Electrabel-Suez et Gdf...), de ventes de parties de parcs de production, d'actifs gaziers... L'afflux de cash qui en a résulté, soutenu par le très faible effet de la concurrence tarifaire, a ouvert la voie durant les années 2000 aux acquisitions dans l'UE, l'est européen et hors Europe. Le refrain seriné alors par les directions des compagnies aux salariés c'est 50% du chiffre d'affaires hors de leur périmètre historique !

Le grand chambardement qui en a résulté en Europe... A titre d'exemples :

- En Grande-Bretagne la majeure partie du « marché » (production et commercialisation est désormais contrôlée par des filiales des compagnies allemandes E.ON, RWE, du français EDF, de l'espagnol Iberdrola.
- En Hollande sont très présents RWE, Engie, E.ON, le suédois Vattenfall.
- En Espagne la compagnie italienne ENEL a fini par acquérir le contrôle quasi total de l'acteur historique. Endesa (E.ON, autre prédateur en lice a récolté quelques beaux morceaux comme contrepartie imposée par la Commission, notamment les centrales de Charbonnage de France acquises précédemment par Enel !).
- En Italie, EDF (Edison) partage le « marché » avec Enel, aux côtés d'autres multinationales.
- En Europe de l'est on retrouve en compagnie des compagnies locales, E.ON, RWE, EDF, ENEL, Engie...

L'expansion mondiale des grandes compagnies : Directement ou à travers les filiales des sociétés acquises (Endesa en Amérique du sud par exemple), les investissements des grandes compagnies européennes se sont concrétisés et continuent de l'être par des prises de participations dans des projets de production électriques (barrages, centrales, éolien), l'achat de sociétés de distribution dans les deux Amériques, en Asie, au Moyen-Orient notamment. En 2012, GDF-Suez réalise l'un des derniers grands investissements des multinationales européennes en s'offrant (7 MdsE) International Power et son parc de production à travers le monde. Un temps où **Mestrallet** pariait que « la croissance dans les pays hors OCDE sera de l'ordre de 4,4%/an sur le 8-10 prochaines années qui viennent ». Le marché électrique brésilien, par exemple, était alors prometteur...

Grandes compagnies ? Les 5 plus grandes compagnies européennes (E.ON, EDF, ENEL, Engie, RWE, réalisant chacune plus de 45 MdsE de chiffre d'affaires (CA) cumulent un CA de 380MdsE en 2015 (contre 345 MdsE, 337MdsE, 369 MdsE en 2008, 2009 et 2010). Les 6 suivantes, avec des CA supérieurs à 10 MdsE, cumulent un CA de 140 MdsE en 2015.

Chères emplettes ! En Europe, en Russie et à travers le monde, les coûts des acquisitions se sont chiffrés en multiples du milliard d'euros, coûts très souvent surévalués. Financés à travers des cessions d'actifs jugés opportunément « non stratégiques » et par endettement et autres emprunts obligataires.

L'évolution de l'endettement des 5 compagnies XXL (MdsE) depuis une dizaine d'années rend bien compte de l'ampleur de leurs investissements, avant tous prédateurs :

Endettement à fin	E.ON	GDF-Suez / Engie	EDF	ENEL	RWE
2006	18,2	-	14,9	11,7	6,9
2008	45	29	24,5	50	18,7
2010	37,7	41,7	34,3	44,6	29
2012	35,8	36,6	41,6	42,9	33
2015	27,7	27,7	37,5	37,5	25,1

Plusieurs facteurs vont perturber les stratégies industrielles des compagnies européennes à la fin des années 2000... Et notamment celles des compagnies les plus importantes :

- La baisse de l'endettement (et des intérêts), en utilisant cette variable d'ajustement qu'est l'emploi. La suppression de dizaines de milliers de postes doit être réalisée durant les années 2010... Une baisse qui s'appuie également sur la vente d'actifs « non stratégiques » acquis lors de la période flamboyante. Engie commence ainsi à découper les actifs de International Power, EDF met en vente des centrales dans l'est de l'Europe, après celle de sa participation dans EnBW en Allemagne...
- La « routine » des rentrées financières régulièrement croissantes provenant de la vente d'électricité et de gaz, jusque là assez prévisibles malgré la concurrence de nouveaux fournisseurs, va rencontrer les effets de la crise économique durable qui s'est installée en Europe. Entre 2008-2009 et 2015, la production nette d'électricité dans l'UE ne croît plus en moyenne, fluctuant faiblement d'une année sur l'autre. La consommation de gaz de l'UE s'est quant à elle rétractée régulièrement d'une année sur l'autre entre 2009 et 2014 (moindre consommation des industries, impact régulier de conditions climatiques...). Ceci étant, Engie, E.ON et autres ont renégocié ces dernières années avec Gazprom leurs contrats d'approvisionnement avec des effets très positifs sur leurs comptes.
- Cette moindre consommation de gaz résulte également de l'arrêt de fonctionnement d'une partie du parc européen de centrales à gaz (souvent récent) détenu par les compagnies XXL : « E.ON a annoncé l'arrêt de 11000MW, nous avons prévu de stopper 5000 MW » (Mestrallet, février 2013). Les compagnies ont préféré faire tourner (à la place) leurs centrales à charbon plus rentables du fait du différentiel de coûts entre les deux combustibles et du fait de la faiblesse du coût d'émission de CO2 sur le marché européen (une centrale à charbon émet 2 fois plus de CO2 qu'une centrale à gaz à production équivalente). L'impact sanitaire et climatique ne fait pas le poids face au profit des XXL !
- La fermeture programmée ou avancée des centrales nucléaires en Allemagne, Suède, les difficultés techniques rencontrées en Belgique ces derniers temps par Engie, remettent en cause la rente nucléaire attendue par une partie des compagnies (malgré les ponctions fiscales envisagées ces dernières années).
- Des « Bourses de l'électricité » nationales qui se développent et s'interconnectent à la maille régionale accompagnent maintenant le marché de l'électricité. Les prix de gros qui s'y élaborent sont sensibles non seulement aux possibilités de production (qui demeurent excédentaires en Europe) mais également à la croissance de la production d'électricité d'origine éolienne et solaire. Celle-ci, de par les législations européennes est prioritaire pour l'entrée sur les réseaux. Par ailleurs les investissements réalisés par les acteurs (nombreux) de ces filières ENR, sont institutionnellement soutenus, accentuant finalement artificiellement la tendance baissière des prix de gros. Sur fond de production électrique européenne stable, les productions éolienne et solaire ne constituaient cependant que 6% et 12% respectivement de cette production en 2009 et 2013 alors que les prix de gros présentent une tendance baissière moyenne, bon an mal an, depuis 7 ans... La suite au prochain numéro !

Le coin du lecteur : « *Bienvenue à Calais* » les raisons de la colère. Textes et croquis, sur le vif, pour écrire et décrire la situation des migrants à Calais. Ce livre est le fruit d'une immersion des coauteurs dans ce "no man's land" pour donner à un problème politique et social, des noms, des visages, des souffrances, des rêves. En 2015, plus d'un million de réfugiés ont rejoint l'Europe par la mer et 3 735 d'entre eux ont péri ou disparu. Trois millions devraient arriver d'ici à 2017 (Organisation internationale pour les migrations). **Tant que des gens seront chez eux en danger de mort, ils en partiront. Et nous en ferions autant.** Ne laissons pas s'inscrire aux frontières de la France la devise qui orne l'entrée de l'Enfer de Dante : "Toi qui entres ici abandonne toute espérance." Refusons la honte. Textes de Marie-Françoise Colombani Dessins de Damien Roudeau. Aux éditions ActeSud. 4.90 euros Les bénéfices et les droits d'auteur sont reversés à l'association L'Auberge des Migrants.

« *Eux, c'est nous.* » Ce livre, co-édité par les éditeurs jeunesse **AVEC LES REFUGIES**, est d'abord un message de bienvenue et de solidarité. D'humanité et de tolérance aussi, par l'invitation à la réflexion qui nous est proposée par les auteurs, Daniel Penac, Jessie Magana et Carole Saturno, et les illustrations de Serge Bloch. Notez que les revenus issus de la vente de cet ouvrage sont intégralement reversés auprès de la Cimade.

Ce journal est réalisé par et pour les agents de la CPCU. Nous prenons la peine d'écrire pour expliciter l'actualité sociale et de donner notre point de vue; alors prenez le temps de nous lire et faites-vous votre opinion! L'indépendance et la vie de ce journal sont uniquement assurées grâce aux cotisations de nos syndiqués(es). Nous ne sommes pas parfaits, et rien ne vous interdit de réagir en exprimant votre point de vue. Nous sommes prêts à recevoir et à publier tous les points de vue dès lors qu'ils sont exempts de sexisme et/ou de racisme.

Toutes les contributions sont les bienvenues, pensez-y!